

accorde ces bourses aux fils des anciens combattants qui sont morts ou ont été frappés d'incapacité grave, au cours de leur service dans l'une des trois Armes ou dans la Marine marchande du Canada, au cours des hostilités. Il y a un maximum de 15 bourses par année, c'est-à-dire cinq pour chaque Arme. Chacune d'elles vaut \$580, ce qui paie les frais de la première année.

Au cours de l'année scolaire 1966-1967, 1,139 élèves-officiers fréquentaient les Collèges militaires; 563 étaient inscrits au *Royal Military College*, 201 au *Royal Roads* et 375 au Collège militaire royal de Saint-Jean. Sur ce nombre, 253 étaient enrôlés dans la Marine, 409 dans l'Armée et 477 dans l'Aviation.

Les Collèges d'état-major.—Le Collège d'état-major de l'Armée canadienne, situé à Kingston (Ont.), offre un cours de 11 mois qui a pour but de former les officiers aux fonctions d'état-major. Bien que la plupart des élèves soient des officiers de l'Armée canadienne, il y a aussi des officiers des deux autres Armes, ainsi que des armées d'autres pays du Commonwealth et de l'OTAN, qui suivent ce cours. Le programme d'instruction comporte l'étude de précis et d'ouvrages de référence, des séances de démonstration, des causeries, aussi bien que des exercices faits à l'intérieur et à l'extérieur. Outre les cours portant sur des sujets purement militaires, le programme comprend des travaux de recherches et d'études, des cours sur l'actualité mondiale et des conférences données par des invités de marque.

Le Collège des Forces canadiennes situé à Armour Heights, à Toronto (Ont.), se compose de trois établissements d'enseignement pour la formation des officiers d'état-major:

Le Collège d'état-major.—Les officiers du grade de major (et l'équivalent) suivent un cours de 44 semaines qui les prépare à obtenir un grade supérieur dans les Forces armées du Canada. Ce cours a pour objet principal d'enseigner aux élèves à s'exprimer avec logique et précision, aussi bien oralement que par écrit. Il vise aussi à les familiariser avec les méthodes et règlements concernant le personnel et l'administration, les progrès scientifiques et techniques et l'actualité nationale et internationale.

L'École d'état-major.—Les officiers du grade de capitaine et lieutenant (et l'équivalent) suivent un cours de 14 semaines qui les prépare à occuper des postes subalternes d'état-major et d'administration dans les Forces armées du Canada. Le cours porte principalement sur les méthodes et règlements concernant l'administration militaire, la rédaction de la correspondance et l'organisation civile et militaire. Les élèves s'initient également à l'actualité nationale et internationale.

L'École des cours par correspondance.—Les diplômés de l'École d'état-major peuvent suivre des cours par correspondance portant sur divers sujets militaires et scolaires.

Le Collège de la défense nationale, à Kingston (Ont.), est un collège supérieur de défense, qui offre un cours de 11 mois portant sur les aspects économiques, politiques et militaires de la défense du Canada. Ce cours est suivi par des officiers supérieurs des forces armées et par des hauts fonctionnaires des ministères du gouvernement fédéral, ainsi que par quelques représentants de l'industrie. Les conférenciers sont choisis parmi d'éminents spécialistes en divers domaines, du Canada et d'autres pays. En outre, le Collège organise des voyages et des visites dans certaines régions du Canada, des États-Unis, de l'Europe et du Moyen-Orient, afin de renseigner les étudiants sur les conditions de vie et sur les tendances qui existent tant dans leur pays qu'à l'étranger.

Section 5.—Le Conseil de recherches pour la défense

Fondé en 1947, le Conseil de recherches pour la défense a pour fonction d'aider et de conseiller les forces canadiennes dans le domaine scientifique. Il comprend un président et un vice-président à service continu, deux membres d'office ou plus, ainsi que neuf autres membres qui sont désignés pour faire partie du Conseil. Sont membres d'office,